

# LA PAROLE



Embaumeurs diplômés  
135, rue Hériot — Téléphone 211  
**DRUMMOND TAXI, INC.**  
**Bouchard & Milot**  
PROPRIÉTAIRES  
Entrepreneurs de Pompes  
Funèbres  
135, rue Hériot — Téléphone 211

Directeur: P.-E. RHOX.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

LE NUMERO CINQ SOUS

## NOTES DE CARNET

A moins de changements imprévus, nos sans-travail pourront bénéficier de travaux évalués à \$30,000 au lieu de \$20,000.

Ce sera une aubaine appréciée pour bon nombre de familles où la situation est loin d'être rose depuis plusieurs mois. La construction n'a pas été très active, ici, cet été, de sorte que les journaliers avaient peu de chance de subvenir aux besoins des leurs.

Il est vrai que l'exécution de ce programme signifiera quelques sacrifices de la part de nos contribuables, mais ceux-ci font bien de se montrer généreux.

Ces travaux devront nécessairement être effectués un jour ou l'autre. Aujourd'hui ou plus tard cela importe peu. D'ailleurs, cette année, on peut prendre avantage de bas prix inusités dans l'achat des matériaux.

Au surplus, des rucs bien payés sont toujours un excellent actif pour une ville.

Comme on pourra le lire dans une autre colonne, un jeune homme, trouvé coupable d'avoir conduit son automobile alors qu'il était sous l'influence des boissons alcooliques, a été condamné à \$100.00 et à 8 jours de prison.

C'est une leçon et un exemple qui devraient profiter à tous ceux qui sont tentés de prendre le même risque.

Nos autorités sont évidemment très sévères, mais il faut avouer et reconnaître qu'elles n'ont pas tort.

L'automobilisme offre assez de dangers pour qu'on se permette de tolérer l'usage de liqueurs enivrantes chez les conducteurs.

Le seul moyen de faire cesser les abus c'est de sévir à chaque fois qu'on en a l'occasion.

Bon nombre de municipalités ont déjà avisé le gouvernement provincial qu'elles sont incapables d'assumer le coût du retour à la terre des chômeurs.

Il aurait été difficile de prévoir une autre attitude.

Cependant, dans certaines villes où l'on est obligé de soutenir des familles du premier jour de l'année au dernier, il en coûte plus que \$200.00.

Mais on peut dire que les chefs de familles qui sont constamment sous la protection de la Saint-Vincent-de-Paul feront de bien piètres colons.

Et puis les propriétaires de logements ne verraient certainement pas d'un bon oeil le départ de plusieurs familles, même s'ils ne retirent leurs loyers qu'avec grande peine ou même en perdant une partie.

Il y a lieu de croire aussi que les autorités feront en sorte qu'on ne voit pas se renouveler trop souvent des histoires comme celle que rapportait l'Événement il y a quelques jours. Il s'agit d'un colporteur qui on avait donné un cheval, une vache et un porc. Le nouveau terrien vendit son cheval, prit une brosse magistrale et échoua en prison. Ayant dû prendre un avocat celui-ci garda la vache pour se payer et le cochon resta... en panne.

Comme l'hon. M. Taschereau l'a laissé entendre, il ne faudra pas être trop surpris d'apprendre que l'imposante série de surplus provinciaux sera rompue cette année.

Le gouvernement de Québec pas plus que tout autre ne peut accomplir des miracles.

Il a été obligé de venir en aide à la population depuis de longs mois, de dépenser des sommes considérables, de faire aux municipalités des remises d'argent susceptibles de leur permettre, à elles aussi, d'affronter les conditions difficiles.

Au surplus, les revenus ont diminué dans tous les domaines.

Un déficit, quel qu'il soit, s'explique dans les circonstances.

Mais cela n'équivaudra pas à un désastre administratif, car il ne faut pas perdre de vue que dans les autres provinces de la Confédération les excédents budgétaires sont choses inconnues depuis longtemps.

## Au philtre

Par décision du conseil, M. Hector Lemire, de cette ville, a été nommé opérateur à l'usine de filtration municipale en remplacement de M. Philippe Hamel qui prend sa retraite.

## On connaît enfin tout le programme de la Conférence économique impériale qui s'ouvrira à Ottawa jeudi prochain



Sir Basil BROOKE, soldat et homme d'Etat, descendant d'une vieille famille d'Irlande, qui prendra part à la conférence impériale d'Ottawa, ce mois-ci. Il est contrôleur de la maison du duc d'York.

Le tarif, le commerce, l'argent et la finance constitueront d'une manière générale la base des discussions avec, en plus, l'immigration. — Entente entre pays.

Ottawa. — Le premier ministre Bennett a fait connaître enfin le programme provisoire de la prochaine conférence économique impériale d'Ottawa, qui s'ouvrira jeudi prochain. Le tarif, le commerce, l'argent et la finance constitueront d'une manière générale la base des discussions, mais l'immigration ne figure pas moins dans ce programme provisoire.

La déclaration du premier ministre Bennett, distribuée par tout le pays, se lit comme suit:

"Comme résultat de discussions conduites depuis plusieurs mois entre les gouvernements de Sa Majesté, il a été convenu que les questions économiques d'importance générale pour les divers pays du Commonwealth devraient être convenablement discutées sous les titres généraux suivants, qui constitueront le programme provisoire de la conférence:

"Questions commerciales générales:

1. — Examen des aspects du commerce général et de la politique tarifaire affectant le commerce impérial, comprenant entre autres les sujets suivants:—
  - a) Reconnaissance du principe de préférences tarifaires réciproques dans les limites du Commonwealth;
  - b) Application générale des préférences tarifaires actuelles et futures dans le Commonwealth;
  - c) Extension à d'autres parties du Commonwealth d'avantages tarifaires accordés à des pays étrangers;
  - d) Etablissement du pourcentage du "contenu impérial" nécessaire pour obtenir le traitement tarifaire préférentiel;
  - e) Primes d'exportation et droits contre le dumping dans le Commonwealth.
2. — Politique des traités commerciaux concernant les pays étrangers, renfermant entre autres sujets:—
  - a) Relation des préférences inter-impériales aux concessions faites aux pays étrangers;
  - b) Interprétation de la clause du traitement de la nation la plus favorisée, principalement au rapport avec le développement de préférences régionales et de systèmes de quotas d'importations.
3. — Etude de la base appropriée et des moyens à prendre pour effectuer une coopération économique inter-impériale, comprenant la revue des agences actuelles, l'examen du rapport du comité économique impérial sur la coopération industrielle.

## Funérailles de l'abbé Lefebvre à Saint-Gérard

S. E. Mgr Brunault prononce l'oraison funèbre. — L'abbé Lefebvre avait été ordonné prêtre à Drummondville en 1908.

En l'église de St-Gérard d'Yamaska ont eu lieu les funérailles du dévoué curé de cette paroisse, l'abbé J. A. Lefebvre, décédé subitement. Le service fut chanté par M. l'abbé Alcide Lemaire, curé de Manseau, assisté de MM. les abbés Vigor Lefebvre et V. E. Lemire, cousins du défunt. Pendant le service les abbés C. E. Baillargeon, curé de St-Fulgence et F. Biron, curé de St-Nicéphore dirent la messe aux autels latéraux, et M. Camille Duguay, baryton bien connu, se fit entendre dans un cantique approprié. Son Excellence Mgr l'évêque de Nicolet assistait au trône et avant l'absoute prononça l'oraison funèbre.

De nombreux représentants du clergé, des professions libérales, un grand nombre de parents et amis ainsi que toute la population de St-Gérard avaient tenu à rendre un dernier hommage à ce pasteur si profondément estimé.

Parmi les membres du clergé on remarquait Son Excellence Mgr J. S. E. Brunault, Evêque de Nicolet; Mgr Zéphirin Lahaye, P. A. Supérieur du Séminaire de Nicolet, M. le Chanoine I. Hamel, M. le chanoine J. de Gonzague, M. le chanoine G. Mélançon, MM. les RR. R. F. Joyal, E. A. Lemaire, Ephrem Lemire, P. E. Lassonde, J. P. Biron, J. A. Gill, C. E. Baillargeon, J. H. Bellecourt, C. E. Provancher, J. A. (Suite à la page 8)

## L'hon. M. Taschereau nie la rumeur d'un très gros emprunt

Québec. — Une rumeur courait dans les couloirs de l'hôtel du gouvernement qu'un ordre-en-conseil avait été passé mercredi par le conseil des ministres comportant un emprunt de neuf millions par la province. La rumeur voulait même que la nouvelle ait été annoncée à Montréal. Interrogé à ce sujet, au moment de partir pour la fin de semaine à la Pointe de la Rivière-du-Loup, le premier ministre a nié catégoriquement cette rumeur. "Vous pouvez", a-t-il dit, "désentendre tout au long de cette nouvelle. Nous n'emprunterons pas un dollar". Interrogé sur le même sujet les hauts officiers du trésor ont répondu qu'ils n'avaient jamais entendu parler d'un tel emprunt.

## Il ira aux assises

St-Hyacinthe. — Elzéar Gauthier, ex-secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Théodore d'Acton, accusé d'un détournement de fonds de \$13,387.28, a subi son enquête préliminaire et son examen volontaire, devant le juge Emile Marin, samedi, et a été condamné à subir son procès aux Assises de juin prochain.

## Evaluation

MM. J. Emile Généreux, François Cordeau et Edouard Courchesne ont été nommés pour préparer le rôle d'évaluation pour l'année courante, d'évaluation de l'année courante, et prochainement.

## Nomination

M. J. W. St-Onge, de cette ville, a été désigné par le gouvernement provincial comme comptable de classe "A", c'est-à-dire comptable qualifié pour faire la vérification des livres des municipalités et des commissions scolaires.

## ELLE STIMULE L'ÉPARGNE

Notre petite banque à domicile reçoit l'appui général. Vous a-t-on montré cette petite banque attrayante, commode, revêtant la forme d'un livre? Commencez à économiser en utilisant l'une de nos petites banques. — On vous remettra cette petite banque sur dépôt de \$100.

Demandez à notre gérant-local de vous la montrer.

## La Banque Provinciale du Canada

GERANT  
J. A. Larue

SUCCURSALE  
Drummondville, Qué.

SOUS-AGENCES

Rue Lindsay, Drummondville  
L'Avenir, (Drummond)  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Drummond)  
Saint-Léonard d'Acton (Nicolet)  
Sainte-Perpétue (Nicolet)  
Saint-Cyrille de Wendover, (Drummond)  
Wickham Ouest, (Drummond).

## GRIFFIN ET MATTERN



Le capitaine Bennett GRIFFIN (à gauche) et le lieutenant James MATTERN, pilotes de la réserve de l'armée des Etats-Unis, qui, après avoir accompli toute une série de records au cours de leur envolée de Terreneuve en Allemagne, ont été forcé d'atterrir en Russie, mettant ainsi fin à leur ambition de battre le record de Post et Gatty qui avaient survolé l'univers en une semaine. L'avion a été détruit, et les deux aviateurs légèrement blessés.

## Notre fanfare va au festival de Saint-Jean

Cette fête annuelle de la musique réunira neuf fanfares, dimanche prochain. — On attend des milliers de visiteurs.

Comme nous l'avons annoncé précédemment, notre fanfare, l'Harmonie, se rendra représenter Drummondville au festival annuel de l'Association des fanfares de la province qui sera tenu à St-Jean, dimanche prochain.

Le festival de St-Jean réunira les fanfares des villes suivantes: Sharnigan, St-Hyacinthe, Joliette, Drummondville, Sherbrooke, Valleyfield, St-Hyacinthe, Granby et St-Jean. A dix heures a.m., il y aura parade d'église suivie d'une messe en l'église St-Jean l'Évangéliste, à onze heures.

Dans l'après-midi, autre parade jusqu'au terrain public où il y aura discours de bienvenue par le maire St-Germain, de St-Jean, et concert par chacune des fanfares présentes, dans l'ordre que nous avons mentionné plus haut.

Comme d'habitude, dans des parades, les fanfares exécuteront des marches d'ensemble qui ont toujours un effet magnifique. Les fanfares à haut diapason exécuteront les marches "Mon Ami" et "Hospitality", tandis que celle de bas diapason exécuteront "Westmount Cadets" et "University of Maine".

On s'attend à ce que des milliers de visiteurs envahissent St-Jean à cette occasion et les amateurs de musique de Drummondville devraient se rendre nombreux afin de prouver leur sympathie à nos instrumentistes qui font un travail si excellent pour nous faire honneur partout où ils passent.

## Une jeune fille tombe en bas d'un balcon

Une jeune fille de 15 ans, Mlle Proulx, en visite chez M. D. Godbout, épicière de la rue Cockburn, était sur le balcon du premier étage de la demeure de M. Godbout, jeudi dernier, lorsqu'elle perdit l'équilibre et tomba dans la rue. On la releva inconsciente et on la conduisit à l'hôpital Ste-Croix où elle fut une journée et demie sans reprendre sa connaissance. Un moment, on a craint une fracture du crâne, mais elle est maintenant hors de danger.

## Nouvel avocat

Nos chaleureuses félicitations à M. Antoine Biron, de cette ville, fils de M. Biron, qui a été admis à la pratique du droit après avoir subi avec grand succès ses examens devant le Barreau de la province.

M. Biron a fait ses études classiques chez les Jésuites dont il a été l'un des plus brillants élèves. Finissant au Collège Jean de Brébeuf, il se classa premier en philosophie et obtint ainsi la médaille donnée par l'hon. M. Honoré Mercier. Quelques mois plus tard, il décrocha son titre de bachelier ès-arts summa cum laude. A l'Université Laval, de Québec, Antoine Biron remporta aussi de beaux succès. En deuxième année, il eut la médaille de lieutenant-gouverneur, et, au mois de juin dernier, il passait sa licence en droit summa cum laude. Ses confrères de toutes les facultés lui ont témoigné leur estime, pendant ses études, en l'élevant secrétaire de la Fédération M. Biron exercera probablement sa profession à Drummondville.

## Anniversaire

Québec. — L'honorable M. L.-A. Taschereau, célébrait samedi douzième anniversaire de son assermentation comme premier ministre de cette province, ayant été appelé à occuper le poste laissé vacant par la démission de feu Sir Lomer Gouin, ex-premier ministre, le neuf juillet 1920.

## Tuë par une auto

St-Hyacinthe. — M. Ephrem Charlebois, 41 ans, télégraphiste du C. N. R., à la gare de Sainte-Madeleine, retourna à sa demeure quand il fut frappé par un auto conduit par M. Odias Monast, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu. Le chauffeur porta secours à la victime, on demanda un médecin et le prêtre mais à leur arrivée la mort avait fait son oeuvre.

Le coroner J.-A. Viger a rendu un verdict de mort accidentelle.

## Notre ville est autorisée par la Commission Municipale à dépenser une somme de \$30,000 en travaux

En premier lieu, on avait autorisé notre ville à dépenser \$20,000. — Changement d'idée imprévu. On se mettra à l'oeuvre aussitôt que l'emprunt aura été effectué.

## DE TERRENEUVE



Le premier ministre Frederick C. Alderdice qui dirigera la délégation de Terreneuve à la Conférence d'Ottawa.

Nous annonçons, il y a quelques semaines, que notre ville était autorisée par la Commission Municipale à dépenser, d'ici à l'automne, un montant de \$20,000 en travaux de pavages permanents, afin de permettre à nos chômeurs de subvenir aux besoins de leurs familles. Aussitôt cette nouvelle reçue, le secrétaire trésorier de notre municipalité avait écrit à la Commission que l'offre plus haut mentionnée était acceptée. Cependant, ces jours derniers, sans qu'aucune sollicitation spéciale ait été faite par les membres du conseil local, le secrétaire de la Commission informait nos édiles qu'ils pouvaient effectuer des travaux jusqu'à concurrence de \$30,000. Cette nouvelle, on le conçoit, a causé une certaine surprise en notre ville, mais il va sans dire que la proposition a été acceptée avec enthousiasme par les partisans des pavages.

Le secrétaire de la ville a immédiatement écrit au gouvernement pour demander la permission d'emprunter les fonds nécessaires et aussitôt que cette permission aura été obtenue, les travaux seront commencés sans retard.

Pour le moment, on commencera à effectuer les raccourcissements d'aqueduc avec des tuyaux de cuivre, de sorte que les travaux de pavages ne souffriront aucun retard.

## Succès prévu du congrès de l'U. des Municipalités

On y discutera des problèmes de la plus haute importance. — Notre ville y sera bien représentée. — Plus de 500 personnes feront le voyage.

## Question de bois de chauffage

Le conseil municipal de cette ville a été saisi, mardi soir, d'une question assez épineuse: celle du bois de chauffage distribué en notre ville par les cultivateurs de la région. Il s'agissait de certaines plaintes de personnes qui, ayant acheté du bois, auraient constaté des différences appréciables entre le mesurage qu'elles ont fait elles-mêmes et celui qui a été effectué par le gardien du marché.

Il est évident que, par les temps difficiles que nous traversons surtout, toute personne qui achète du bois de chauffage fait bien d'exiger une mesure exacte et en son droit de se plaindre si on lui délivre cinq cordes et demie pour six cordes... Mais, à notre sens, il ne s'agirait pas tant de blâmer le gardien du marché que les cultivateurs eux-mêmes. Au marché, le bois est mesuré dans les voitures. Or, on en a eu la preuve par-ici, certains vendeurs ne sont pas très scrupuleux sur la manière de corder leur bois. Souvent, les côtés, l'avant et l'arrière des voyages paraissent bien, mais dans le milieu de la voiture que l'on ne peut atteindre, la manière de placer les bûches est toute autre de sorte qu'il y a autant de trous que de bois. Le gardien du marché n'est pas pour faire vider toutes les voitures et les faire recharger devant lui. Il prend la mesure au meilleur de sa connaissance et, comme il l'avouait lui-même au conseil, il se montre toujours très prémoniteur en dépit des critiques souvent acerbes des vendeurs. Dans la majeure partie des cas, les clients sont satisfaits et lorsqu'il se présente des exceptions comme celles que nous avons mentionnées plus haut, on peut facilement conclure que le gardien a été trompé ni plus ni moins. Il faut aussi ajouter que la manière de corder le bois du vendeur et celle de l'acheteur ne s'accordent pas souvent, car, de toute évidence, chacun essaie de gagner profit.

En l'occurrence, comme nous le disions au début, il ne s'agirait pas de blâmer le gardien du marché outre mesure. Il serait plus sage de faire la leçon aux cultivateurs. (Suite à la page 4)

## Les accidents d'autos en 1931 ont coûté la vie à 1,302 personnes

Ottawa. — L'année dernière, 1,302 personnes ont été tuées, en Canada, dans des accidents d'automobiles, soit 12 de plus que l'année précédente. La moyenne est de 12.6 par 1,000 de population. Le nombre de ces accidents mortels double le nombre enregistré en 1926, le total, pour cette année-là, étant de 606.

Ontario arrive à la tête de cette liste noire, avec 566 morts; Québec, 355. Les décès de ce genre, l'année précédente, dans ces deux provinces, avaient été de 517 et de 338.

Dans les autres provinces, les accidents mortels d'automobiles, l'année dernière, ont été les suivants: Ile du Prince-Edouard, 2; Nouvelle-Écosse, 49; Nouveau-Brunswick, 40; Manitoba, 60; Saskatchewan, 50; Alberta, 67; Colombie-Britannique 110.

## Ponts emportés

Les tempêtes violentes que nous avons eues en fin de semaine et qui, en plusieurs endroits, ont causé des dommages considérables aux lignes électriques ou aux services téléphoniques, n'ont pas laissé de dégâts appréciables dans notre district. Cependant, le gonflement des ruisseaux a causé la disparition de plusieurs ponts, particulièrement dans la région de l'Avenir, et plusieurs citoyens qui se rendaient à leurs chalets en fin de semaine ont éprouvé des ennuis fort désagréables.

## Nouveau constable

A une séance du comité du conseil tenue la semaine dernière, on a décidé de retenir les services de M. Larrivé comme constable en remplacement de M. Arthur Moquin qui a donné sa démission il y a quelques semaines. Sur cette question, deux échevins se sont portés dissidents, l'échevin Tétréau pour raison d'économie et l'échevin Duchesne sous le prétexte qu'on devrait donner la préférence à un citoyen de Drummondville.

## PETIT-FILS DE ROI

Dans l'avant-midi à 10 heures, messe solennelle. Dans l'après-midi, à 2 heures (solaire) bénédiction du Calvaire par son Excellence Mgr Brunault. Sermon de circonstance par M. l'abbé Vincent.

## Grièvement blessé par une automobile

M. Adélard Gravel, 62 ans, du village St-Pierre, a été frappé par une automobile et grièvement blessé, vers neuf heures dimanche soir. Conduit à l'hôpital Ste-Croix par l'ambulance de Bouchard et Milot, le blessé fut confié au Dr L. Charpentier qui constata la fracture d'une jambe et dut aussi faire l'amputation d'un doigt et d'une partie de la main. L'état de M. Gravel, cependant, n'inspire pas de craintes.

## Tuë par une auto

St-Hyacinthe. — M. Ephrem Charlebois, 41 ans, télégraphiste du C. N. R., à la gare de Sainte-Madeleine, retourna à sa demeure quand il fut frappé par un auto conduit par M. Odias Monast, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu. Le chauffeur porta secours à la victime, on demanda un médecin et le prêtre mais à leur arrivée la mort avait fait son oeuvre.

Le coroner J.-A. Viger a rendu un verdict de mort accidentelle.

## Notre ville est autorisée par la Commission Municipale à dépenser une somme de \$30,000 en travaux

En premier lieu, on avait autorisé notre ville à dépenser \$20,000. — Changement d'idée imprévu. On se mettra à l'oeuvre aussitôt que l'emprunt aura été effectué.

## Succès prévu du congrès de l'U. des Municipalités

On y discutera des problèmes de la plus haute importance. — Notre ville y sera bien représentée. — Plus de 500 personnes feront le voyage.

La croisière de l'Union des Municipalités de Montréal à New-York s'annonce comme devant être une de celle qui rassemblera le plus grand nombre de voyageurs parmi les excursions du genre de la saison. La plupart des villes de la Province de Québec ont réservé des places pour leurs délégués qui constitueront la grande convention de 1932.

L'Exécutif est à faire imprimer le programme des délibérations et nous pourrions le communiquer prochainement à nos lecteurs.

Le Gouvernement de la Province de Québec qui s'intéresse énormément aux questions qui seront discutées au cours de ce grand congrès sera représenté par trois ministres: l'Honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, l'Honorable Athanase David, secrétaire provincial et l'Honorable Emile Moreau, ministre sans portefeuille.

Les grandes questions qui seront traitées au cours des délibérations sont celles du chômage, du retour à la terre et des expropriations pour cause d'utilités publiques, et du contrôle des municipalités par la nouvelle Commission Municipale. Ces questions seront traitées par les hommes les plus en vue de notre monde politique et municipal.

Vu le grand intérêt que présente cette convention et les dimensions imposantes du navire le permettant, le public est invité à bénéficier des avantages offerts par cette croisière. Il faut dire que les gens ont eu si peu de prévaloir jusqu'ici des conditions faites par l'Union des Municipalités à ceux qui désirent profiter de cette circonstance pour faire un voyage intéressant et récréatif au plus haut degré. Il y a à l'heure actuelle tout près de 525 places de réserves et la demande de billets afflue aux trois bureaux où ils sont offerts en vente.

Cette convention-excursion aura lieu à bord du Laurentic, le paillasse flottant de la ligne White Star, du 19 au 27 juillet courant.

Notre ville sera représentée par son Honneur le Maire Moisan et probablement aussi par quelques échevins.

## Les accidents d'autos en 1931 ont coûté la vie à 1,302 personnes

Ottawa. — L'année dernière, 1,302 personnes ont été tuées, en Canada, dans des accidents d'automobiles, soit 12 de plus que l'année précédente. La moyenne est de 12.6 par 1,000 de population. Le nombre de ces accidents mortels double le nombre enregistré en 1926, le total, pour cette année-là, étant de 606.

## Ponts emportés

Les tempêtes violentes que nous avons eues en fin de semaine et qui, en plusieurs endroits, ont causé des dommages considérables aux lignes électriques ou aux services téléphoniques, n'ont pas laissé de dégâts appréciables dans notre district. Cependant, le gonflement des ruisseaux a causé la disparition de plusieurs ponts, particulièrement dans la région de l'Avenir, et plusieurs citoyens qui se rendaient à leurs chalets en fin de semaine ont éprouvé des ennuis fort désagréables.

## Nouveau constable

A une séance du comité du conseil tenue la semaine dernière, on a décidé de retenir les services de M. Larrivé comme constable en remplacement de M. Arthur Moquin qui a donné sa démission il y a quelques semaines. Sur cette question, deux échevins se sont portés dissidents, l'échevin Tétréau pour raison d'économie et l'échevin Duchesne sous le prétexte qu'on devrait donner la préférence à un citoyen de Drummondville.

## PETIT-FILS DE ROI

Dans l'avant-midi à 10 heures, messe solennelle. Dans l'après-midi, à 2 heures (solaire) bénédiction du Calvaire par son Excellence Mgr Brunault. Sermon de circonstance par M. l'abbé Vincent.

## Grièvement blessé par une automobile

M. Adélard Gravel, 62 ans, du village St-Pierre, a été frappé par une automobile et grièvement blessé, vers neuf heures dimanche soir. Conduit à l'hôpital Ste-Croix par l'ambulance de Bouchard et Milot, le blessé fut confié au Dr L. Charpentier qui constata la fracture d'une jambe et dut aussi faire l'amputation d'un doigt et d'une partie de la main. L'état de M. Gravel, cependant, n'inspire pas de craintes.

## Tuë par une auto

St-Hyacinthe. — M. Ephrem Charlebois, 41 ans, télégraphiste du C. N. R., à la gare de Sainte-Madeleine, retourna à sa demeure quand il fut frappé par un auto conduit par M. Odias Monast, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu. Le chauffeur porta secours à la victime, on demanda un médecin et le prêtre mais à leur arrivée la mort avait fait son oeuvre.

Le coroner J.-A. Viger a rendu un verdict de mort accidentelle.

## PROPOS ET POTINS

### Au congrès des municipalités

Encore cette année, notre ville sera représentée au congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec qui se tiendra la semaine prochaine, à bord du navire Laurentic.

C'est de l'argent bien placé que celui qui consacre une ville à l'enfouir de représentants à ces assises, car toute municipalité peut en retirer de nombreux avantages. Le but du congrès est de discuter d'affaires publiques, de mettre en contact immédiat les maires, les conseillers, les préfets de comtés dont les intérêts se confondent. En discutant les principaux problèmes qui intéressent nos municipalités, en causant des différentes méthodes employées dans chaque ville ou village, chacun se renseigne et revient chez lui avec un bagage nouveau de connaissances.

En fin de compte, ce sont les contribuables qui bénéficient des premiers des connaissances acquises par leurs mandataires durant cette randonnée encore plus utile qu'agréable pour ceux qui y prennent part.

Le conseil municipal de cette ville a été saisi, mardi soir, d'une question assez épineuse: celle du bois de chauffage distribué en notre ville par les cultivateurs de la région. Il s'agissait de certaines plaintes de personnes qui, ayant acheté du bois, auraient constaté des différences appréciables entre le mesurage qu'elles ont fait elles-mêmes et celui qui a été effectué par le gardien du marché.

Il est évident que, par les temps difficiles que nous traversons surtout, toute personne qui achète du bois de chauffage fait bien d'exiger une mesure exacte et en son droit de se plaindre si on lui délivre cinq cordes et demie pour six cordes... Mais, à notre sens, il ne s'agirait pas tant de blâmer le gardien du marché que les cultivateurs eux-mêmes. Au marché, le bois est mesuré dans les voitures. Or, on en a eu la preuve par-ici, certains vendeurs ne sont pas très scrupuleux sur la manière de corder leur bois. Souvent, les côtés, l'avant et l'arrière des voyages paraissent bien, mais dans le milieu de la voiture que l'on ne peut atteindre, la manière de placer les bûches est toute autre de sorte qu'il y a autant de trous que de bois. Le gardien du marché n'est pas pour faire vider toutes les voitures et les faire recharger devant lui. Il prend la mesure au meilleur de sa connaissance et, comme il l'avouait lui-même au conseil, il se montre toujours très prémoniteur en dépit des critiques souvent acerbes des vendeurs. Dans la majeure partie des cas, les clients sont satisfaits et lorsqu'il se présente des exceptions comme celles que nous avons mentionnées plus haut, on peut facilement conclure que le gardien a été trompé ni plus ni moins. Il faut aussi ajouter que la manière de corder le bois du vendeur et celle de l'acheteur ne s'accordent pas souvent, car, de toute évidence, chacun essaie de gagner profit.

En l'occurrence, comme nous le disions au début, il ne s'agirait pas de blâmer le gardien du marché outre mesure. Il serait plus sage de faire la leçon aux cultivateurs. (Suite à la page 4)

## Nos écoles

A la séance régulière de la Commission Scolaire de Grantham tenue dimanche dernier, on a pris connaissance du rapport annuel de l'inspecteur Tremblay. Celui-ci, entre autres choses, suggère l'agrandissement de l'école du village St-Pierre plutôt que la construction d'une autre école. A son point de vue, les enfants du village St-Pierre, par exemple, seraient mieux de fréquenter une école bien organisée qu'une petite école à multiple divisions.

Une demande a aussi été faite pour la construction d'une école au boulevard Mercure plutôt que l'agrandissement de celle d'Henrivassal. Les Commissaires ont répondu qu'ils apporteraient l'attention voulue à cette demande aussitôt que l'école d'Henrivassal sera devenue trop exigüe.

## Une leçon

Robert Bergeron, de St-Raphael d'Acton, arrêté lundi, par l'officier de circulation Arthur Roux et la police locale, sous l'accusation d'avoir conduit un auto dans les rues de cette ville alors qu'il était en état d'ivresse, a été condamné par le juge de paix J. E. Pinard à \$100.00 d'amende et à huit jours de prison. Ses deux compagnons, Donat et Willie MacDonald ont été condamnés à \$100.00 et aux frais pour avoir troublé la paix publique.



L'hon. Gerald Lachance, petit fils du roi George V, photographé alors qu'il tentait sa chance à une tombola. Il pêche pour obtenir un cadeau.







